

## Formation utilisation d'échelles en sécurité

Durée : 1 jour

<p><b>PUBLIC CONCERNE</b> Toute personne accéder en hauteur au moyen d'une échelle</p> <p><b>PRE-REQUIS</b> Visite médicale à jour</p> <p><b>OBJECTIFS</b> Permettre aux utilisateurs de monter en sécurité sur une échelle</p> <p><b>METHODES PEDAGOGIQUES</b> Méthode active permettant la participation du stagiaire. Partie théorique et Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire Contrôle permanent des connaissances par le formateur. Support de cours.</p> <p><b>APPLICATION PRATIQUE</b> Mise en situation réelle</p>	<p><b>Instances et Organismes de Prévention</b> OPPBT, CNAM, INRS, DRTEFP...</p> <p><b>Différents types d'échelles :</b> Echelle simple Echelle double Echelle portable Echelle d'accès</p> <p><b>Réglementation :</b> Décret du 8 janvier 1965 décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 articles : R .233-13-22 , R233-13-27 , R. 233-13-28 et le R. 233-13- 30</p> <p><b>Les risques :</b> Risques des différentes échelles L'inclinaison, le calage, le sol Ce qui ne faut pas faire</p> <p><b>Mise en œuvre - sécurité :</b> Les EPI, Choix de l'échelle, L'INSPECTION de L'échelle, test du coude, monter et descendre de l'échelle</p> <p><b>Responsabilité pénale en cas d'accident .</b></p> <p><b>EVALUATION DE STAGE</b></p>
--	---

ast formation

Actimart -1 140 André Ampère - Z.I. les Milles- BP 50 196- 13 795 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 16 47 72 Fax : 04 42 16 47 73 e mail : ast.formation@free.fr

Site : <http://www.ast-apprentissage-securite-travail.com>

N° SIRET : 482 096 039 00011 APE : 742C N° d'existence DRETFP : 93 13 11 84 013

